



Vent de Colère ! Fédération Nationale
Tél : 06 4089 4982
Mèl : contact@ventdecolere.org

Ministère de la Transition écologique et Solidaire
Madame la Ministre Elisabeth Borne
247 boulevard Saint Germain
75007 Paris

Le 1^{er} février 2020

Madame la Ministre,

La Direction Générale de l'Énergie et du Climat a créé un groupe thématique pour : étudier une répartition plus équilibrée de l'éolien sur le territoire, trouver des solutions à un développement trop hétérogène de l'éolien terrestre sur le territoire métropolitain et aux questions de « saturation ressentie » par certains territoires.

La saturation n'est pas « ressentie », elle est réelle et mesurable. De nombreux villages de Picardie, de Champagne, du Berry ... sont maintenant cernés d'éoliennes, pas un angle de vue où elles ne sont présentes, présence démultipliée par des clignotants puissants tous azimuts. La campagne autour de ces villages n'est plus qu'une zone industrielle.

La composition du groupe d'études permet-elle de connaître les difficultés et les nuisances créées par les éoliennes, que craignent puis subissent les riverains ? Bien évidemment non puisqu'ils ne sont pas représentés directement. Alors que l'administration y a 26 représentants, les techniciens de l'éolien 13 (opérateurs, constructeurs, gestionnaire de réseaux, bureaux d'études), les collectivités territoriales 11 (mais combien avec une présence réelle d'éoliennes sur leur territoire), les ONG « environnementales et les défenseurs du paysage ».

Vent de Colère ! Fédération Nationale sollicite votre attention et souhaite que vous preniez connaissance de la note jointe qui est un résumé rapide de l'impact de l'éolien vécu par les riverains.

Le Président de la République a été on ne peut plus clair lors de la table ronde sur la transition écologique et énergétique qui s'est tenue à Pau le 14 janvier dernier :

« Soyons lucides : la capacité à développer massivement l'éolien terrestre est réduite. » [...] « le consensus sur l'éolien est en train de nettement s'affaiblir dans notre pays » [...] « on ne peut pas imposer l'éolien d'en haut. »

Prenons en acte et arrêtons l'industrialisation des campagnes françaises et la détérioration du cadre de vie de très nombreux français.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Fédération Vent de Colère